



Peyrolles-info

125

Résultat des élections régionales, premier tour

		Voix	%
	Inscrits	41	
	Votants	14	34
	Suffrages exprimés	14	34
N° d'ordre	Liste conduite par		
2	M. REYNIE Dominique	1	7
3	Mme DELGA Carole	5	36
4	M. MARTINEZ Jean-Claude	0	
5	M. CAVARD Christophe	0	
6	M. FABRE Gilles	0	
7	M. HIRIMIRIS Yvan	0	
8	M. SAUREL Philippe	0	
9	M. ALIOT Louis	3	21
10	M. ONESTA Gérard	5	36
11	M. LEMPEREUR Damien	0	
12	Mme TORREMOCHA Sandra	0	

Conseil municipal du 4 décembre 2015

Étaient présents : François Abbou, Thierry Ponsin, Bernard Bordarier, Pierre Deleuze, Pierre Hénon, Jean Paulin.

Excusés : Nicolas Geoffray.

Secrétaire de séance : Thierry Ponsin.

La séance est ouverte à 18h00

Le compte-rendu de la séance du 23 octobre 2015 est adopté à l'unanimité.

1. TRAVAUX DE RÉPARATION DE VOIRIE SUITE AUX INTEMPÉRIES .

Suite aux intempéries d'octobre dernier, des chemins ont été endommagés, rendant la circulation des riverains difficile ou dangereuse. Des travaux d'urgence ont été réalisés, néanmoins, il reste :

La voie communale de La Valmy :

Pour conforter le talus fortement raviné soutenant la route, une trentaine de mètres cube de remblai serait à mettre en place pour un montant de 1 300 € HT.

La piste DFCI H18 :

Cette piste est dans la suite du Chemin communal du Rieu, jusqu'à la citerne DFCI de La Baume. Des travaux de confortement devraient être réalisés par la communauté de commune Causses Aigoual Cévennes – Terres Solidaires, lorsqu'elle aura délibéré pour demander au Préfet les servitudes de passage, et qu'elle les aura obtenues. Cette procédure pourrait être relativement longue. Dans l'attente, la commune pourrait réaliser des travaux de nivellement pour un montant de 2 110 € HT.

Le Chemin des Fontanelles :

Suite à la délibération du 23 octobre dernier établissant le programme de chemins nouveaux, et l'envoi des procès-verbaux aux services du cadastre le 29 octobre 2015, nous pouvons considérer ce chemin dans le domaine privé de la commune, ce qui permet à la commune de pouvoir l'entretenir avec la participation des riverains propriétaires fonciers bâtis.

Pour ces réparations, le montant estimé est de 2 530 € HT.

Le Chemin de l'Arénas :

Le talus nouvellement créé s'est raviné et a rempli le fossé à son pied, ce qui a entraîné une détérioration de la chaussée. Le montant des travaux est estimé à 248 € HT

Monsieur Hénon quitte la salle pendant le vote. Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité des présents l'ensemble de ces travaux qui seront réalisés par l'entreprise Cabrit, sauf pour le chemin de l'Arénas où ce sera l'entreprise Jérémy Crouin, déjà sur place pour les travaux de confortement du pont.

2. PROGRAMME TRAVAUX CHEMIN RURAL DES FONTANELLES.

Deux estimations de travaux ont été faites : une option basse et une version haute, déterminées en concertation avec les propriétaires riverains du Chemin Rural des Fontanelles.

La version haute comprend un goudronnage réalisé sur la quasi-totalité du chemin, pour un montant estimatif de 53 000 € HT. La version basse, avec seulement certains tronçons goudronnés, pour un montant de 34 000 € HT. Ces travaux de goudronnage ne pourront pas être réalisés pendant la période de grand froid mais il faudrait déjà faire la consultation et signer la convention avec les propriétaires concernés.

Monsieur Hénon quitte la séance pendant le vote.

Accord unanime du conseil

3. DEMANDE DE SUBVENTION AU PNC POUR LE MUR DE LA MAIRIE.

Par courriel du 02/12/2015, le Parc National a fait savoir à la mairie qu'il ne pourra vraisemblablement pas soutenir ce projet de la commune.

4. MODIFICATION HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE.

L'adjoint administratif contractuel en remplacement de la secrétaire indisponible demande une modification de ses jours de travail pour pouvoir accéder à un emploi complémentaire.

Le maire propose donc une modification des horaires d'ouverture du secrétariat de mairie au public qui serait dorénavant le mardi de 10h à 16h30..

Accord unanime du conseil

Questions diverses :

- *Entretien des chemins privés. Il est évoqué la possibilité que la commune mette à disposition des propriétaires de chemins privés du concassé ou des matériaux. Se pose le problème du lieu de stockage de ces matériaux : si c'est à proximité de la route départementale ils risquent d'être volés. Il faudrait prévoir plusieurs lieux, plus isolés, et donc avoir une vision fine des besoins..*
- *Il faut réparer le réseau d'eau sur le chemin de la Mazière. Il y a des problèmes récurrents avec une buse, il serait préférable de la remplacer par un radier bétonné au niveau du tancat. Devis de 1 860 € HT de l'entreprise Cabrit. Accord unanime du conseil*
- *Réparation du mur de la Planquette. Maintenant que l'assainissement est terminé on peut réparer le mur. Devis de l'entreprise Legrand de 16 400 €, en attente d'un devis de l'entreprise Amalric. A voir en 2016.*
- *Le peintre viendra le 4 janvier pour les travaux du secrétariat de mairie.*

La séance est levée à 19h30.